

31 - Mohamed Yousfi, consul général de la République algérienne démocratique et populaire à Tunis (République de Tunisie), à compter du 30 septembre 2005 ;

32 - Lahcène Kaid Slimane, consul général de la République algérienne démocratique et populaire à Strasbourg (République française), à compter du 30 septembre 2005.

C - Consuls :

1 - Appelés à exercer d'autres fonctions :

33 - Menad Habbak, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Gafsa (République de Tunisie), à compter du 30 septembre 2005 ;

34 - Seddik Saoudi, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Nantes (République française), à compter du 30 septembre 2005 ;

35 - Mohamed Bachir Mazzouz, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Nice (République française), à compter du 30 septembre 2005 ;

36 - Abdelkader Kacimi El-Hassani, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Toulouse (République française), à compter du 30 septembre 2005 ;

37 - Abdelkrim Benchiah, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Alicante (Royaume d'Espagne) à compter du 30 septembre 2005 ;

38 - Ali Talaourar, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Aubervilliers (République française), à compter du 30 septembre 2005 ;

39 - Rachid Meddah, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Grenoble (République française), à compter du 30 septembre 2005 ;

40 - Abdelaziz Ouyedder, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Metz (République française), à compter du 30 septembre 2005.

2 - Admis à la retraite :

41 - Youcef Brahimi, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Besançon (République française), à compter du 30 septembre 2005.

3 - Décédé :

42 - Mohamed Tahar Mameri, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Bordeaux (République française), à compter du 16 mars 2005.

-----★-----

Décret présidentiel du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur au ministère des affaires étrangères, exercées par. M. Ahmed Boutache, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 mettant fin à des fonctions au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, il est mis fin, au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs, aux fonctions suivantes, exercées par MM. :

1 - Belkacem Boukherouata, Nadher des affaires religieuses à la wilaya d'Alger, appelé à exercer une autre fonction ;

2 - Ali Zikem, Nadher des affaires religieuses à la wilaya de Souk Ahras ;

3 - Lazhari Messadi, directeur des affaires religieuses et des wakfs à la wilaya de Bouira, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 mettant fin aux fonctions de directeurs des moudjahidine de wilayas.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, il est mis fin aux fonctions de directeurs des moudjahidine aux wilayas, exercées par Mme et MM. :

A - Admis à la retraite :

1 - Abdellatif Derris, à la wilaya d'Illizi ;

2 - Ameer Bouziane, à la wilaya de Souk Ahras ;

3 - Rachid Khirat, à la wilaya d'Alger ;

4 - Ali Miloudi, à la wilaya de Bumerdès.

B - Appelés à exercer d'autres fonctions :

5 - Khadidja Bahloul, à la wilaya de Tlemcen ;

6 - Abdelkader Gacemi, à la wilaya de Sétif ;

7 - Tayeb Zitouni, à la wilaya de Mostaganem.

-----★-----

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, chargé du développement rural.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural, exercées par M. Sid Ahmed Ferroukhi, appelé à exercer une autre fonction.